

Renseignements utiles

Ateliers des fêtes

Merci d'avoir choisi le Musée des beaux-arts du Canada et le Musée canadien de la photographie contemporaine pour la fête de votre enfant. Afin de mieux vous préparer, voici des renseignements supplémentaires au sujet de votre atelier de fête.

Durée de l'atelier:

- L'atelier de fête a une durée de 2,5 heures, soit une heure dans les salles d'exposition, une heure de création dans l'auditorium et ½ heure pour la célébration d'anniversaire.

Matériel fourni:

- Les décorations de fête telles que les bannières, les banderoles et les nappes colorées.
- Les assiettes, ustensiles, couteau à gâteau, chandelles et allumettes, du jus.
- Les matériaux de création.
- Une table ou un chariot pour les cadeaux.
- Sacs cadeaux.

Gâteau:

- Vous pouvez apporter un gâteau. Les autres aliments ne sont pas permis à l'auditorium ou à l'atelier.

Vêtements:

- Puisqu'une partie de la fête se déroulera dans l'atelier, les participants sont invités à porter des vêtements confortables.

Lieu de rencontre avant et après l'atelier:

- Vous, ainsi que vos invités, devez vous présenter à l'accueil. Ensuite, vous serez dirigés à l'auditorium ou à l'atelier
- Les parents de vos petits invités pourront venir chercher leurs enfants à l'accueil du Musée.

N'oubliez pas:

- L'atelier doit se terminer à l'heure prévue et l'auditorium libéré puisque l'espace est utilisé pour divers programmes au cours de la journée.
- Vous pouvez visiter le Musée aussi longtemps que vous le désirez, après votre atelier, pendant les heures d'ouverture.

Règles de conduite dans le musée:

- N'oubliez pas que le Musée est ouvert au public pendant votre atelier de fête et que les règles de courtoisie sont de rigueur. Les enfants ne doivent pas courir, se bousculer et parler à un niveau de décibels qui pourrait déranger les autres visiteurs.
- Assurez-vous que vos invités ne touchent pas aux œuvres d'art. Afin d'éviter les accidents, nous demandons aussi de ne pas s'appuyer contre les murs, les socles et les présentoirs.
- Pour la sécurité de vos petits invités et une supervision adéquate, un chaperon par 5 enfants est nécessaire. Si par exemple vous amenez 15 enfants, il vous faudra donc 3 adultes accompagnateurs. Les chaperons ont la responsabilité de la sécurité des enfants en tout temps pendant l'atelier.
- La nourriture, les breuvages et la gomme ne sont pas permis dans les salles d'exposition.

Stationnement :

- Il y a un stationnement payant au sous-sol de Musée des beaux-arts et au Château Laurier qui est adjacent au Musée de la photographie contemporaine. Vous pouvez également stationner dans le Marché-By. Ces frais ne sont pas inclus dans le coût du programme.

Photographie:

- La prise de photographies et de vidéos n'est pas permise dans les salles d'exposition au MCPC, dans les galeries canadiennes et de l'exposition temporaire au MBAC. Vous pouvez immortaliser vos précieux moments dans le hall d'entrée, au Grand Hall, à l'atelier et à l'auditorium.